

## Synthèse du rapport final

Programme « Mise en place d'un livre blanc Penser la desserte autrement »  
soutenu par France Bois Forêt, 2019

19IR967

### Bénéficiaire(s) du projet :

- Institut de Formation Forestière communale (IFFC)
- Union régionale des Collectivités forestières Occitanie
- Union régionale des associations de communes Forestières AURA
- Union régionale des associations de Communes Forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Comité des Communes forestières du Grand Est représentée par l'Union régionale des Communes forestières de Lorraine
- Union Régionale des Collectivités Forestières Normandie

**Prestataire(s) :** Idémios

**Montant du soutien apporté par France Bois Forêt :** 75.000 € net

### Objectifs et contexte :

L'objectif est de théoriser la façon d'envisager le futur de la desserte forestière, afin de limiter les créations systématiques pour pallier au manque de desserte, au manque de moyens pour la création de nouvelles dessertes, aux difficultés liées à l'entretien, à la dégradation de l'existant ou aux limitations, et de privilégier :

- Une limitation des ruptures de charge, des tonnages
- Une compatibilité entre servitude DFCI/mobilisation de bois
- Des itinéraires "transmassif" non revêtus évitant les voies pour véhicules léger
- Des techniques alternatives (débardage par câble, ponts mobiles, ...)
- Le lien avec la voirie hors forêt

Bien que ces alternatives soient souvent évoquées, il y a un manque d'information flagrant à leur sujet et surtout un besoin de mise en perspective globale sur le territoire.

Cette action vise à appuyer les élus dans l'exercice de leurs responsabilités, face aux problématiques de gestion de la voirie forestière en leur fournissant les éléments essentiels sur les plans technique et réglementaire pour favoriser l'accessibilité aux massifs forestiers ainsi que la circulation des bois.

### Principaux résultats obtenus

De nombreuses **formations et sensibilisation des élus** ont été organisées sur le sujet de la desserte et de la réglementation liée. Les élus sont ainsi sensibilisés aux notions d'accessibilité des massifs forestiers et d'usages partagés, en lien avec les obligations légales d'entretien de leur voirie forestières. Des modules plus avancés sont quant à eux déployés afin de faire monter en compétence les élus sur la gestion et la réglementation de la voirie forestière communale afin de faciliter les projets de création et d'entretien de desserte forestière.

Une part importante de ces réunions est divisée en deux temps : temps de présentation et d'échange en salle, et temps d'approfondissement et de visite sur le terrain.

L'accent est plus spécifiquement mis sur les éléments suivants :

- Importance des différentes voiries pour la récolte des bois,
- Différents statuts juridiques des voies et chemins (et leurs conséquences),

- Responsabilités des intervenants en forêt et des gestionnaires de voirie,
- Leviers d'action des communes.

Les élus sont de plus **accompagnés en continu** dans la gestion de la voirie, via la mise à disposition de prérequis clés et outils d'aide à la décision :

- Etats des lieux terrain pré-chantier,
- Répertoire de l'ensemble de la réglementation en lien avec l'exploitation forestière,
- Protocoles de déclaration de chantier,
- Charte de bonnes pratiques,
- Notes d'opportunités pour le montage des dossiers de demande de subventions.

Des **accompagnements individuels** plus poussés sont ponctuellement menés auprès de collectivités pour la mise en place ou l'entretien de projets de desserte spécifique (servitudes DFCI, Schéma d'Accès à la Ressource Forestière...). Les communes forestières ont également été amenées à intervenir auprès des collectivités dans un rôle de médiation lors de conflits entre différents usagers de voirie forestière. Ces actions d'accompagnement dépendent également de l'organisation de **réunions de sensibilisation** et formation en présence des élus et de leurs services, ainsi que de la tenue ponctuelle de **réunions publics** d'échange avec les différents usagers de la voirie forestière.

La Fédération nationale des Communes forestières a œuvré à la **réalisation d'un guide** sur les droits et obligations des élus dans un contexte de mobilisation accrue de la ressource bois. Ce guide se focalise plus spécifiquement sur le volet législatif et juridique attaché à la voirie forestière, il a été élaboré grâce à une étude réalisée par un cabinet spécialisé et alimenté par retours d'expérience des Unions régionales des communes forestières.

Ce document a été réalisé afin d'être complémentaire à des productions régionales existantes ou en cours de création. Les associations de communes forestières de Lorraine, ainsi que des Alpes-de-Haute-Provence et des Hautes Alpes, ont par exemple élaboré des guides techniques sur la voirie forestière & rurale et la réglementation sous-jacente. Il fournit des informations pratiques sur les plans technique et réglementaire. Ces guides contiennent des présentations de procédures, la synthèse des aides financières existantes et des modèles de documents administratifs nécessaires à la gestion de la voirie (arrêtés type, modèle d'état des lieux, modèle de convention).

Ce programme a également permis **l'élaboration et la diffusion de documents de sensibilisation et de vulgarisation** aux élus sur la thématique de la voirie forestière. Il s'agit de synthétiser aux élus les enjeux de la gestion de la voirie et les outils à leur disposition, ces documents sont également un moyen de leur rappeler leurs droits et devoirs en matière de voirie forestière.

### **Valorisation envisagée**

Le guide National au format numérique sera en accès libre depuis le site web de la Fédération nationale des Communes forestières. Conçu par un juriste, il a fait l'objet d'un travail de relecture et de mise en page suivant plusieurs niveaux de lecture. Il permettra ainsi un accès synthétique aux fondamentaux en matière de voirie et des approfondissements juridiques et législatifs précis. Il renverra également vers des modèles de documents ou des annexes pratiques.

L'ensemble des actions mises en œuvre ont non seulement permis renforcer des partenariats entre les communes forestières et les territoires porteurs de stratégies locales de développement forestier (PNR, Pays, EPCI...), mais également avec les partenaires institutionnels en Région (DRAAF, DDT,

Régions, Départements) et avec les acteurs de la filière forêt/bois (ONF, le CRPF, Fransylva, interprofessions, GIP Ategeri...).

Les documents et modules d'accompagnements produits permettent également d'alimenter le centre de ressources interne de la Fédération nationale des communes forestières, ainsi que les catalogues de formation des Unions Régionales. Cet enrichissement des références des communes forestières permettra une sensibilisation adaptée et rapide des nouvelles équipes municipales en 2020.

Les actions d'accompagnement ponctuel pour la création de desserte DFCI ou le recensement de la desserte permettent de mettre en cohérence le réseau existant et ainsi réduire les risques incendies via des portés à connaissance à destination des SDIS (Services départementaux d'Incendie et de Secours) concernés.

L'ensemble des Unions Régionales impliquées dans ce programme ont également communiqué en continu via leurs newsletter et sites web respectifs.

### Indicateurs

Indicateurs quantitatifs	
Production d'un « livre blanc » (rapport) au format numérique avec ses annexes (notamment des retours d'expérience)	Un guide national accessible en ligne et 2 guides régionaux élaborés
Nombre de collectivités sensibilisées, accompagnées sur le sujet de la voirie forestière	122 élus participant aux formations spécialisées, 54 communes accompagnées 3502 communes destinataires du guide foncier Grand Est

**Date de publication** : mars 2020